

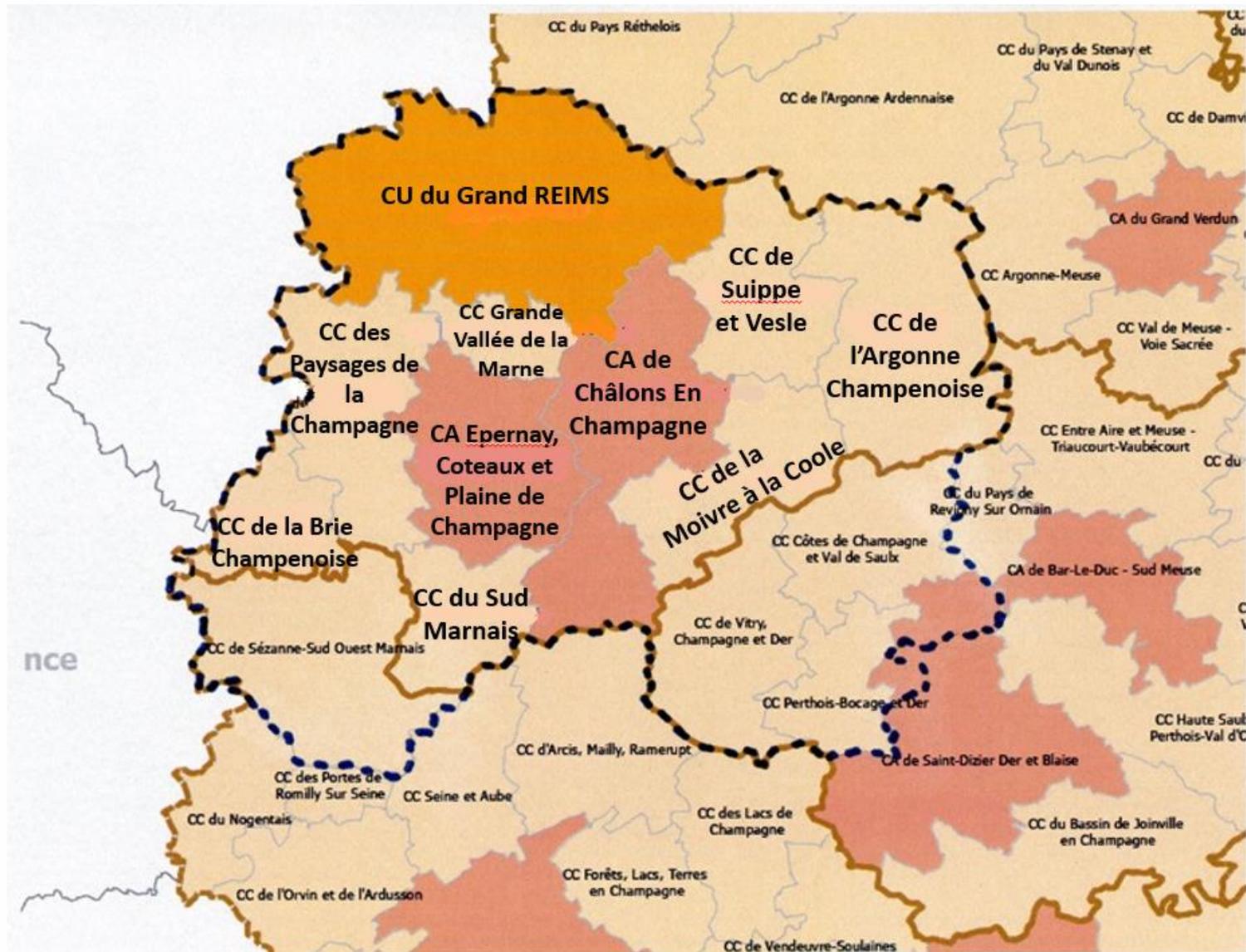
Les agences du Grand Est

12 AGENCES TERRITORIALES

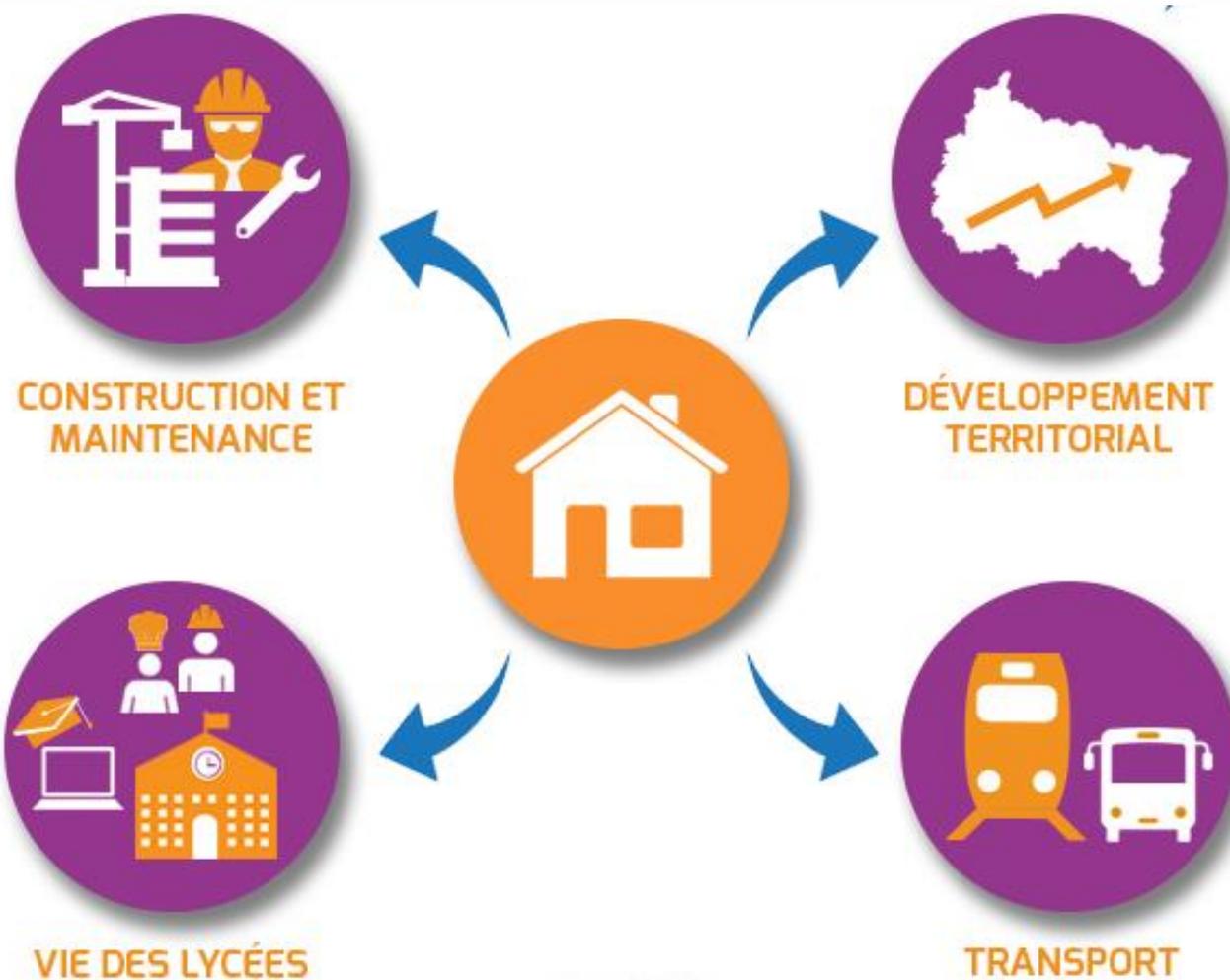


- 1 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES / VERDUN
- 2 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
- 3 TROYES / CHAUMONT
- 4 SAINT-DIZIER / BAR-LE-DUC
- 5 THIONVILLE / LONGWY
- 6 METZ
- 7 NANCY
- 8 ÉPINAL
- 9 SAVERNE / HAGUENAU
- 10 STRASBOURG
- 11 SÉLESTAT
- 12 MULHOUSE

le territoire de l'agence de Chalons



4 domaines de compétence



Développement territorial

Formation des demandeurs d'emploi

- Construction du plan régional et annuel de formation
- Programme de formation à la carte
- Animation des comités locaux

Economie

- Toute la vie de l'entreprise
- 2 AMI (artisanat et modernisation)

Transition énergétique

- Partenariat avec l'ADEME
- Conseil et financement aux collectivités et entreprises
- Rénovation énergétique, énergies renouvelables et économie circulaire

climaxion

anticiper • économiser • valoriser

- **Anticiper** : le réchauffement climatique, la raréfaction de toutes les ressources
- **Economiser** : l'énergie, les ressources, l'argent
- **Valoriser** : les ressources, les savoir faire des entreprises, les projets des maîtres d'ouvrage

Un fonctionnement en
Guichet Unique

Les thématiques d'intervention



- Efficacité énergétique des bâtiments



- Energies renouvelables



- Economie circulaire et économie de ressources



- Climat et démarches territoriales de développement durable



Efficacité énergétique des bâtiments



Les objectifs :

- **Sensibiliser et accompagner les acteurs** vers la maîtrise de l'énergie et la rénovation BBC globale ou par étapes des bâtiments
- Apporter un **soutien à la réalisation de bâtiments** performants énergétiquement au niveau des études et investissements visant le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Soutenir la montée en **compétences des professionnels** et développer des **emplois** non délocalisables



Les projets pouvant être soutenus :

- Bâtiments publics et associatifs : diagnostic et travaux 
- Copropriétés : AMO et travaux 
- Bâtiments exemplaires passifs : études et travaux
- Plateformes locales de rénovation énergétique : AMI ADEME, SEM Oktave
- Logements sociaux : travaux
- Les copropriétés 



Diagnostic des bâtiments

Objectifs:

- Améliorer la connaissance de son patrimoine
- Permettre la programmation pluriannuelle des investissements
- Orienter le MO dans la réalisation de travaux énergétique

Financement:

- Taux : 70%
- Plafond : 21 000€ d'aide maximum et 750€ maximum par bâtiment

Attention :

- Le diagnostic est un outil à la décision et non une définition de programme de travaux
- Le maître d'ouvrage ne peut solliciter la région qu'une seule fois qui peut concerner plusieurs bâtiments



Rénovation énergétique des bâtiments

Objectifs:

- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments
- Réduire les consommations d'énergie
- Participer à la conservation du patrimoine des communes

Attention :

- Obligation minimum de réalisation de 2 bouquets de travaux (mur, fenêtre, plancher bas, toiture)
- Solliciter la région le plus tôt possible pour que le bureau d'études thermique et l'architecte suivent nos recommandations.

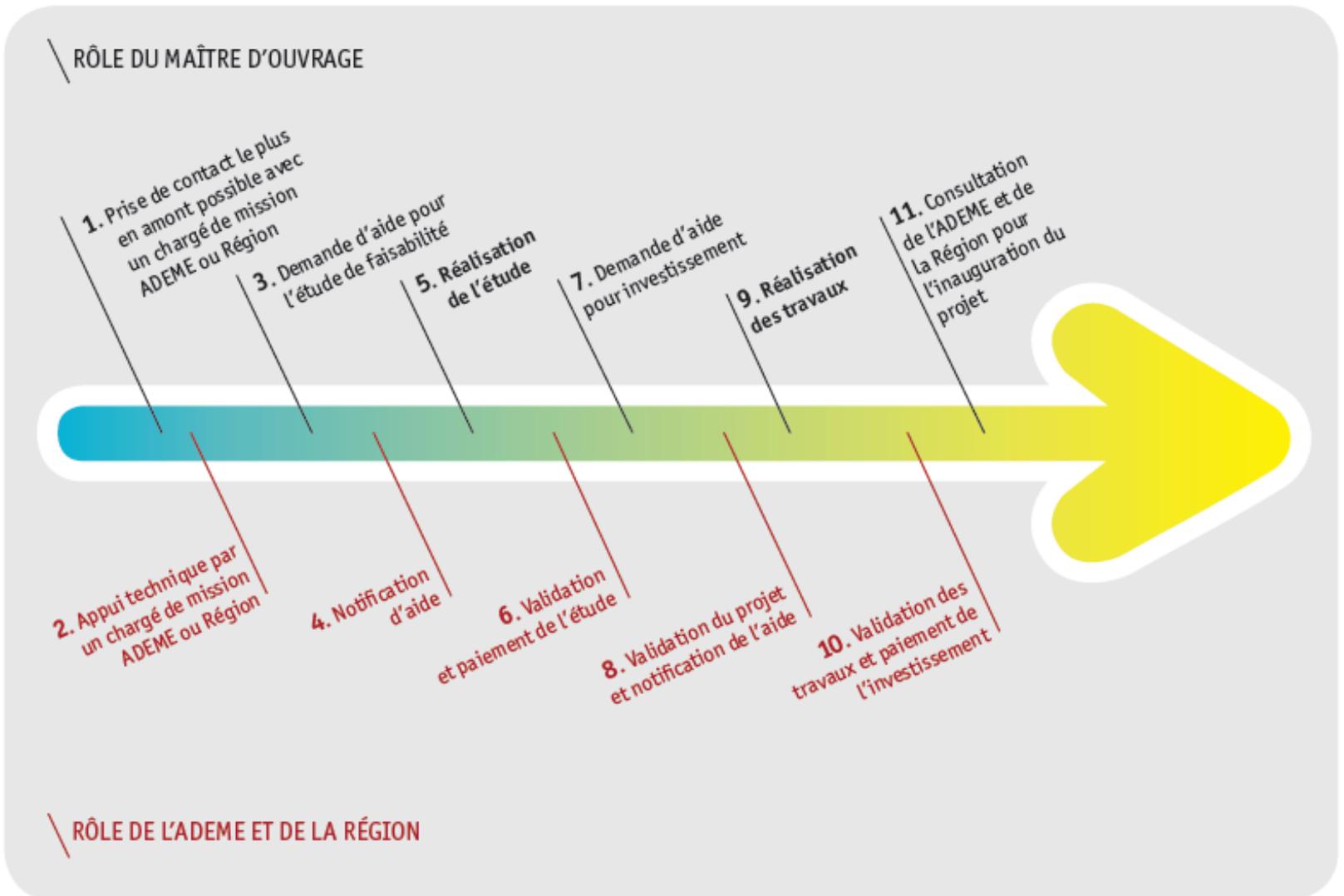
Financement:

- Montant forfaitaire (une prise de base de 5 000 à 15 000€ + une aide au m² de 20 à 85 €/m²)
- Plafond : 1 250m² de surface de plancher et 250 €/m² pour l'aide aux travaux
- Bonus BBC : 10 000€
- Bonus éco-matériaux : 20% du montant de l'aide aux travaux



Rénovation énergétique des bâtiments

Les différentes étapes:





Bâtiment exemplaire passif

Objectifs:

- Soutenir les maîtres d'ouvrage volontaires
- Anticiper les futures réglementations énergétiques
- Favoriser l'innovation, la reproductibilité des projets

Financement:

- Etude d'optimisation énergétique : 80% (Plafond 7 000€)
- Réalisation des travaux : 60€/m² SdP (plafond 100 000€)
- Bonus éco-matériaux : 15€/m² sdp
- Bonus menuiserie locale : 10€/m² sdp

Attention :

- Appel à projets, dépôt des dossiers pour le 31 décembre 2018 / maximum 20 projets
- Pour les logements collectifs ou tertiaires



Logement sociaux

Objectifs:

- Améliorer la performance thermique des bâtiments et leur renouvellement d'air

Financement:

- Aide forfaitaire entre 2 500 et 4 500€ / logement selon le bouquet de travaux réalisé.
- Bonus matériaux biosourcés : 500€/logement
- Bonus



Copropriétés

Objectifs:

- Répondre sur le long terme aux objectifs de maîtrise des charges énergétiques
- Lutter contre la précarité énergétique

Financement:

- AMO : 70% (Plafond 4 500€)
- Réalisation des travaux : de 1 200 à 2500€ / logement avec un plafond d'aide à 150 000€ par copropriété.
- Bonus éco-matériaux : 20% du montant de l'aide
- Bonus menuiserie : 1 000€/lgt

Attention :

- Possibilité de financement d'un AMO proposant une ingénierie technique, sociale et financière à la copropriété



Energies renouvelables

Les objectifs :

- Mobiliser les acteurs pour **susciter l'émergence de projets**
- Apporter un **soutien aux installations EnR** au niveau des études de faisabilité et des investissements
- Améliorer l'**acceptabilité** des projets
- Faciliter l'émergence de projets citoyens **participatifs**
- **Structurer** les filières





Energies renouvelables

Les projets pouvant être soutenus :

- Photovoltaïque 
- Solaire thermique 
- Hydroélectricité 
- Géothermie 
- Bois énergie 
- Méthanisation



Energies renouvelables

- Démarches de concertation favorisant l'acceptabilité de projet énergie renouvelable
- Mission d'accompagnement au montage de projets EnR participatifs



Instruit en agence



Instruit en agence



Photovoltaïque

Objectifs:

- Sécuriser les coûts énergétiques
- Substituer les énergies fossiles
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Financement:

- Etude : 70% plafond de 5 000€
- Investissement : de 200 à 300 €/kWc

Nature des projets soutenus :

- Les installations de panneaux pour une puissance comprise entre 3 et 100 kWc
- De la vente totale de production à l'autoconsommation totale



Solaire thermique

Objectifs:

- Améliorer la rentabilité économique des projets
- Substituer les énergies fossiles
- Diminuer les charges de production d'eau chaude sanitaire

Financement:

- Etude : 35% plafond de 3 500€
- Investissement : 60% maximum

Nature des projets soutenus :

- Production d'eau chaude par capteur solaire
- Les projets de moins de 25 m² si supérieur voir ADEME



Hydroélectricité

Objectifs:

- Améliorer la rentabilité économique des projets
- Concilier le développement hydro-électrique et la franchissabilité piscicole

Financement:

- Etude : 70% plafond de 10 000€
- Investissement : de 20 à 30% maximum

Nature des projets soutenus :

- Rénovation et/ou construction de centrale hydro-électrique sur des ouvrages hydrauliques existants
- Le soutien à l'investissement est impossible en cas de revente en contrat H16 (arrêté du 13/12/2016)



Géothermie

Objectifs:

- Développer la filière
- Réduire le recours aux énergies fossiles

Financement:

- Etude : 70% plafond de 50 000€
- Investissement : de 40 à 50 % maximum

Nature des projets soutenus :

- Géothermie sur nappe jusqu'à 6 tep EnR/an
- Géothermie sur champs de sondes jusqu'à 6 tep EnR/an
- Géothermie sur eaux usées jusqu'à 10 tep EnR/an



Bois énergie

Objectifs:

- Améliorer la rentabilité économique des projets
- Structurer et assurer l'approvisionnement

Financement:

- Etude : 70%
- Investissement : de 40 à 50 %
- Bonus de 10% si système de filtration performant
- Pour les plateformes : 40% avec un plafond de 400 000€

Nature des projets soutenus :

- Installations de chaudières automatiques aux granulés, plaquettes de bois ou sous-produits propres de la filière bois inférieur à 100tep/an, avec ou sans réseau de chaleur, les poêles à granulés
- Les plateformes de stockage de plaquettes forestières



Méthanisation

Objectifs:

- Substituer les énergies fossiles
- Améliorer la rentabilité économique des projets

Financement:

- Etude : de 50 à 70%

Nature des projets soutenus :

- Les études de faisabilité technico-économiques
- Les études de premier niveau pour les projets d'injection dans les réseaux gaz
- Les analyses de pouvoir méthanogènes

Hélène MULLEM-DELAHAYE

Chargée de mission Transition énergétique
Agence Territoriale de Châlons-en-Champagne
5 Rue de Jéricho
03 26 70 66 21
Helene.mullem-delahaye@grandest.fr